



CAMPAGNES SOLIDAIRES

N° 398 – octobre 2023 – 6 € – ISSN 09834-9181

Le journal de la Confédération paysanne

Dossier

**Pas de paysan·nes
sans biodiversité !**



Niort : jugés pour avoir défendu l'eau

Pas de paysan·nes sans biodiversité !

 Laurence
Lyonnais,
paysanne dans
le Doubs

Comment en est-on arrivé à opposer la préservation de la biodiversité et le travail agricole, contre toute logique biologique et agronomique ? Pourquoi émergent aujourd'hui des critiques et débats parfois hallucinants où la préservation de la biodiversité passerait par l'éradication de l'agriculture ? De nombreux paysages, bocages, espèces d'oiseaux ou de plantes sont en réalité liés à une activité agricole. La disparition de l'agriculture n'est absolument pas une solution miracle à l'effondrement massif de la biodiversité !

La rupture entre les modes de production agricole et la nature a été instituée par le modèle productiviste. Cette opposition prive les paysan·nes du privilège de bénéficier gratuitement des apports de la biodiversité dans les fermes. On a fait croire que la connaissance naturaliste n'était pas indispensable aux métiers de l'agriculture. Cela aboutit à une situation « tranchée » : d'un côté des organismes naturalistes qui effectuent parfois comptages et

relevés dans la méfiance vis-à-vis des agriculteur·ices, et de l'autre un monde agricole officiel qui continue à nier sa part dans l'effondrement de la biodiversité. Cette rupture est un véritable drame qui n'a pourtant rien d'une fatalité, comme l'illustrent les nombreux témoignages recueillis dans les pages à suivre.

Ce dossier revient aussi sur les politiques actuelles en faveur de la biodiversité évoluant sans lien intrinsèque avec les politiques agricoles, alors même que les pratiques intensives sont pointées à juste titre comme principales coupables de l'effondrement de la biodiversité. Infimes en moyens financiers quand on les rapporte au budget total de la Pac, les programmes et mesures environnementales jouent un rôle bien souvent cosmétique, et servent à cumuler des effets d'aubaine vis-à-vis des subventions sans constituer des leviers réels pour la prise en compte de la biodiversité. Ces politiques butent bien souvent sur la question économique

de l'impact de pratiques agroécologiques dans un système qui valorise la quantité produite. La tournure de l'actuelle Pac, malgré la multiplication des mesures agroenvironnementales aux applications bien souvent bureaucratiques, hors sol et hors temps, ne peut constituer un frein à cette érosion du vivant.

La responsabilité du vivant et le travail avec la nature nécessitent des installations de paysan·nes avec une sécurisation foncière réelle et un statut économique digne. Nous devons réaffirmer ce droit de connaître les espèces et leurs interactions et nous estimer responsables de leur présence dans nos espaces de culture et d'élevage. Leur densité et leur diversité sont des gages de durabilité de nos fermes, mais devraient aussi faire l'objet d'une reconnaissance et d'une valorisation. La réconciliation entre l'objectif nourricier de notre agriculture paysanne et la préservation durable de la biodiversité doit être revendiquée de manière urgente. ■



État des lieux « *L'effondrement de la biodiversité signifie l'effondrement à terme de la production agricole* »

Entretien avec l'écologue Vincent Bretagnolle, directeur de recherche au Centre d'études biologiques de Chizé (CNRS/La Rochelle Université). Il est l'auteur de *Réconcilier nature et agriculture* (CNRS éditions, 2021).

Faut-il parler d'érosion ou d'effondrement de la biodiversité ?

Les deux termes sont appropriés. Chaque année on assiste à une érosion lente de la biodiversité : on perd 1 à 2 % des effectifs d'oiseaux en milieu agricole dans tous les pays d'Europe. Au bout de 50 ans, cela représente au moins 50 % des oiseaux ! On peut donc parler d'effondrement quand on prend du recul.

Quelles sont les données les plus évocatrices en la matière ?

On a de très bonnes données sur les populations d'oiseaux ⁽¹⁾. Elles déclinent particulièrement en milieu agricole – 5 à 8 fois plus vite que dans les milieux boisés par exemple. Une trentaine d'espèces sont inféodées au milieu agricole en France : perdrix, cailles, busards cendrés, alouette des champs, outardes canepetières. Ces espèces-là diminuent encore plus vite que les autres. Les données sur les insectes vont dans le même sens : 90 % des populations de papillons diurnes européens ont disparu des milieux agricoles. Pour les criquets et carabes, la baisse observée est de 30 à 50 % sur notre site d'étude. Il n'est donc pas étonnant que les oiseaux disparaissent puisqu'ils se nourrissent d'insectes. La baisse de l'un entraîne la baisse de l'autre. Il y a un effondrement à long terme de la biodiversité, des insectes et des oiseaux.

Quelles sont les causes principales d'effondrement de la biodiversité en milieu agricole ?

Des centaines d'études, partout en Europe, ont démontré que l'intensification de l'agriculture a entraîné un déclin de la biodiversité. Il y a d'abord la simplification et la spécialisation des paysages – disparition de la polyculture élevage, agrandissement des parcelles, destruction des haies et bocages. Cette uniformisation est mauvaise pour les insectes et oiseaux, car ils ont besoin de diffé-

 Propos recueillis par **Sophie Chapelle**

 Pour aller plus loin : za-plaineetval-desevre.com

(1) Des comptages existent en Amérique du Nord depuis 150 ans, en Angleterre depuis 70 ans, en France depuis 40 ans. À l'échelle européenne, 15 000 sites d'oiseaux sont comptés tous les ans.

(2) Seuls deux agriculteurs sont venus en 1995 à la première réunion publique concernant la zone atelier. Peu à peu, le contact s'est établi avec une majorité d'agriculteurs de la zone.

rents milieux pour se reproduire et se nourrir.

L'autre cause, plus importante, de ce déclin est l'utilisation d'intrants : les pesticides bien sûr, à la fois les herbicides (qui éliminent la flore spontanée à la base des réseaux trophiques alimentaires servant aux oiseaux et insectes), les insecticides (qui tuent directement ou indirectement insectes et oiseaux), mais aussi les fertilisants (l'azote de synthèse a des effets négatifs sur la flore). D'où un déclin massif de la biodiversité.

En quoi cet effondrement menace la vie humaine ?

La production agricole dépend de la biodiversité, ce que les agriculteurs ont souvent oublié. 70 % des plantes cultivées dépendent totalement ou partiellement des pollinisateurs. La biodiversité du sol met les éléments nutritifs minéralisés à disposition des plantes. La biodiversité, c'est donc aussi le recyclage de la matière organique, ou le contrôle biologique : dans les plaines agricoles, les oiseaux mangent des insectes en été et des graines d'adventices en hiver. L'alouette des champs consomme un tiers de la production de graines d'adventices d'une année ! La biodiversité est à la base de la production agricole. L'effondrement de la biodiversité signifie l'effondrement à terme de la production agricole. On voit les premiers signes en conventionnel : les rendements de blé ont arrêté d'augmenter depuis 30 ans, malgré

la sélection variétale. Cela signifie aussi l'effondrement du fonctionnement des écosystèmes (par exemple l'épuration de l'eau ou de l'air). Sans compter les services culturels de la biodiversité à travers la beauté et la richesse des paysages. On ne vivra pas dans un monde sans biodiversité.

Dans les Deux-Sèvres, vous menez un travail de recherche sur un site de 450 km², « la Zone atelier Plaine & Val de Sèvre ». Il combine grandes plaines céréalières et prairies naturelles, et compte environ 400 fermes. Vous travaillez avec les deux tiers de ces agriculteurs ⁽²⁾, à la fois sur les effets de l'agriculture sur la biodiversité et sur les effets de la biodiversité sur la production agricole. Peut-on parler de réciprocité ?

Absolument. On a démontré en conventionnel que la biodiversité, à travers le rôle des insectes pollinisateurs, peut augmenter le rendement en colza et tournesol de 40 %. Une parcelle qui a cent fois plus d'abeilles (sauvages et/ou domestiques) qu'une parcelle qui en est quasiment dépourvue a 30 à 40 % de rendement supplémentaire. La quantité de parcelles en bio dans un paysage a aussi des effets sur la production agricole. Des paysages très riches en agriculture bio ont des rendements en miel en été qui augmentent de plus de 50 % ! La biodiversité, quand elle est à son maximum, peut augmenter les rendements, et donc les performances

• 80 à 90 % des espèces de plantes à fleurs dépendent, au moins en partie, des pollinisateurs pour leur reproduction. À l'échelle mondiale, les pollinisateurs améliorent le rendement des trois-quarts des plantes cultivées, représentant 35 % de la production alimentaire. En Europe, ce nombre monte jusqu'à 84 % ! ⁽¹⁾

• La biodiversité est aussi sous nos pieds : « *Un sol de champ abrite une dizaine de tonnes de biomasse vivante par hectare se répartissant comme suit : 3,5 tonnes de champignons, 1,5 tonne de bactéries, 3 à 6 tonnes de racines et 1,5 tonne d'animaux (...)* Les sols recèlent de 50 à 75 % de la biomasse vivante des écosystèmes terrestres. » ⁽²⁾

(1) urlz.fr/nxvO

(2) Marc-André Sélosse, *L'origine du monde, une histoire naturelle du sol à l'attention de ceux qui le piétinent*, Actes Sud, septembre 2021.

 Déclin des populations d'oiseaux.



Source: cnsr.fr/fr/lintensification-de-lagriculture-est-lorigine-de-la-disparition-des-oiseaux-en-europe

économiques de façon spectaculaire. C'est un système gagnant-gagnant, en bio comme en conventionnel, en matière de rendements et/ou de revenus⁽³⁾.

Qu'en est-il des effets de la réduction massive des intrants ?

Nos essais, sur plus de 500 parcelles avec 130 agriculteurs et agricultrices depuis dix ans, ont montré que réduire de 30 à 50 % les intrants ne baisse pas significativement les rendements, mais augmente le revenu des agriculteurs par réduction des charges.

Une zone Natura 2000 a été mise en place dès 2003 sur la moitié de la Zone atelier, accompagnée de mesures agroenvironnementales (MAE) biodiversité. Que faut-il en retenir ?

Ces mesures sur 10 000 hectares visaient à contrecarrer l'intensification agricole par la réduction des pesticides ou d'utilisation d'azote, la conversion en agriculture bio. L'idée fondatrice était aussi de maintenir à tout prix l'élevage à travers la remise en prairies de cultures – on estime à 20 % la surface de prairies nécessaire pour le bon maintien de l'environnement. Nous avons aussi recouru à des mesures spécifiques pour des oiseaux emblématiques, comme l'interdiction de fauche à certaines périodes⁽⁴⁾.

Nos 30 ans d'études et 20 ans de Natura 2000 démontrent que l'on peut concilier agriculture et biodiversité, dans les deux sens, comme bénéficiaires réciproques, sans nuire à la profession agricole, mais au contraire en améliorant le revenu. Il ressort de cela que s'il y a suffisamment de mesures à l'échelle d'un petit territoire – soit quand

même 20 % de parcelles sous contrat, ce qui peut être rapidement énorme à l'échelle d'un grand territoire – on arrive à stabiliser les populations et à enrayer le déclin. Toutefois, pour certaines espèces comme l'outarde, on ne regagne pas en effectif.

Vous expliquez avoir enrayer temporairement et localement le déclin de la biodiversité, sans observer de changement de situation à grande échelle.

Que faut-il faire pour inverser vraiment la tendance ?

Nous l'avons enrayer localement, mais il faudrait mettre 20 % de la France métropolitaine en MAE biodiversité, quand on est aujourd'hui à 2 % ! Temporairement aussi, car la MAE ne dure que 5 ans. À chaque exercice de la Pac, renouvelée tous les 5 à 7 ans, les politiques publiques européennes et l'État français changent assez radicalement les MAE (modification du nom, des mesures, des types de condition ou de paiement). Résultat, on redémarre à zéro tous les 5 ans. Ce changement continu des MAE en matière de biodiversité empêche les effets à long terme et décourage les agriculteurs.

Quelle conclusion tirez-vous à ce stade ?

On a démontré expérimentalement la validité des pistes. L'enjeu est aujourd'hui de mettre en œuvre toutes ces solutions qui existent, multiples et très riches. Pour autant, restreindre la transition agroécologique à des relations entre agriculteurs et biodiversité ne suffit pas. Ça ne peut pas reposer que sur le monde agricole, même si ce dernier est une pièce maîtresse. Outre les pouvoirs publics et les politiques publiques, les citoyens jouent leur rôle aussi dans cette transition. On a donc modifié notre programme de recherche depuis 2018 en essayant de changer la consommation alimentaire des 34 000 habitants du territoire. On essaie de favoriser les circuits courts en vente directe – on est passés de trois marchés de plein vent en 2018 à 14 aujourd'hui – et on travaille avec les cantines scolaires. Certaines visent à doubler l'objectif de la loi Egalim, avec 100 % de produits locaux et 50 % de bio. D'ailleurs, 20 % de la surface est cultivée en bio sur la zone atelier, presque le triple de la moyenne nationale. ■

(3) Plusieurs études téléchargeables ici uriz.fr/nxvJ

(4) Les coupes de luzerne sont par exemple proscrites entre mai et juillet, le temps que s'y reproduisent les oiseaux.

 Poussins de busards cendrés. Un couple de busards consomme entre 500 et 1000 campagnols par an. Les périodes de fauche/moissons sont critiques pour ces espèces qui nichent dans les parcelles cultivées.



Politiques publiques sur la biodiversité : « on doit changer de braquet »

Sait-on évaluer l'efficacité des politiques publiques sur la biodiversité ? N'ont-elles pas tendance à se superposer ou parfois à se contredire ? Sont-elles ou non adaptées à l'agriculture paysanne ?

Natura 2000, trames vertes et bleues, mesures agroenvironnementales, compensation... Est-ce possible de faire un tour d'horizon des politiques publiques sur la biodiversité ? « C'est difficile, observe Denis Couvet, président de la FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité). Pour vous donner une idée, sur 50 ans en Colombie, on recense 170 politiques publiques en faveur de la biodiversité. La raison, c'est que la biodiversité est partout, elle nous entoure. Tous les secteurs, dont l'agriculture, sont concernés. Si on veut préserver la biodiversité, il faut s'intéresser à l'ensemble des activités humaines. D'où la grande diversité des politiques. »

Fin juillet, le gouvernement français a présenté la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB). Or, le bilan de la stratégie précédente (2011-2020), réalisé par l'Office français pour la biodiversité (OFB), est peu flatteur ⁽¹⁾ :

insuffisance dans la mise en cohérence de l'action publique, absence de transformation des politiques sectorielles à l'origine des pressions, absence d'objectifs clairs, de cibles chiffrées et de plans d'action pour les atteindre, portage politique et gouvernance interministérielle faibles, pas de dispositif de suivi et d'évaluation...

Installé comme éleveur dans le Marais breton, en Vendée, Frédéric Signoret porte un regard assez critique sur les MAEC Natura 2000. « Il est nécessaire de maintenir le niveau d'ambition, car ce sont des mesures qui facilitent grandement l'installation paysanne. Chez nous, ça représente 40 % du chiffre d'affaires de la ferme, et sur le territoire Marais breton, 15 à 20 fermes en agriculture paysanne ont pu s'installer sur ce modèle-là. Pour autant, c'est très perfectible. » En cause, selon lui, « un dispositif qui oblige à remplir des dossiers administratifs pensés au national,

 **Sophie Chapelle**

(1) urlz.fr/nxF0
(2) L'IPBES est la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Soit l'équivalent du Giec sur la biodiversité.

déconnectés par rapport aux enjeux du territoire et qui consomment une majorité de l'énergie ». Une fois cette tâche-là accomplie, il resterait « peu de temps pour donner du sens à l'action ».

« Ces mesures se mettent en route six mois avant une nouvelle période Pac de cinq à sept ans, ajoute-t-il. C'est beaucoup trop pressé pour faire de l'intelligence collective. »

À l'inverse de cette logique descendante nationale, Frédéric Signoret préconise de partir des pratiques des paysannes et de les mettre en dialogue avec les connaissances naturalistes.

« Un des problèmes principaux par exemple est le taux de mécanisation des fermes qui crée des désastres environnementaux. L'enjeu est d'accompagner les paysannes vers un retour des pratiques pastorales qui nécessitent de la main-d'œuvre. Tant qu'on n'installera pas, on n'aura pas de résultat dans la biodiversité. On est actuellement à 30 % de surface pâturée contre 70 % de surface mécanisée : reconquérir des espaces sur les machines, c'est ce qu'il y a de mieux pour la faune et la flore. »

« Si on veut stopper le déclin de la biodiversité, une notion intéressante est celle de "changement transformateur" proposée par l'IPBES ⁽²⁾, estime Denis Couvet. Ecophyto par exemple est un échec : si on veut réduire les pesticides, il faut s'intéresser au système agricole. On doit changer de braquet avec une réorganisation systémique des sociétés. » ■



 Le renard, comme la corneille noire, la belette ou la fouine font partie de la liste des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » selon le ministère de la Transition écologique. Depuis quand parle-t-on de « nuisibles » ? À écouter : urlz.fr/nxGX

MAEC biodiversité : alerte aux coupes budgétaires

Une nouvelle campagne de contractualisation (2023-2028) s'est ouverte pour les MAEC Natura 2000. Or, plusieurs territoires accusent des financements (globaux et à l'hectare) à la baisse – jusqu'à plus de 50 % de baisse de budget selon les témoignages recueillis. Cela se traduit par des mesures bien moins rémunérées qu'avant vis-à-vis du niveau de

contraintes imposé aux paysannes. Certaines fermes ont ainsi choisi d'abandonner le dispositif MAEC au profit d'aides Pac plus avantageuses. En parallèle, des paysannes sont approchées par des porteurs de projets en photovoltaïque qui offrent 1 500 euros de l'hectare par an pour y mettre des panneaux solaires. Bien plus avantageux et bien moins

contraignant que des MAEC payées à peine 100 euros de l'hectare et qu'ils ne sont même pas sûrs d'obtenir : « En plus de pénaliser financièrement des exploitants désireux de bien faire, ce sont des pertes de pratiques favorables à la biodiversité (voire des surfaces entières dans certains cas) qui se profilent » alerte une source en charge de ces dossiers.

Les Conservatoires d'espaces naturels, alliés de l'installation paysanne

Présents dans une commune sur huit en France, les Conservatoires d'espaces naturels multiplient les partenariats avec les paysan·nes pour maintenir les milieux agricoles ouverts.

« Les partenariats avec les agriculteurs ont été mis en place dès la création du réseau il y a 40 ans et ça n'a cessé de monter en puissance », explique François Salmon de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (CEN). 850 sites sont concernés par la présence d'un·e ou plusieurs agriculteur·ices, soit 1 200 partenaires contractuels sur 23 200 hectares⁽¹⁾. Les CEN travaillent beaucoup sur des sites qui avaient été abandonnés par l'agriculture. « L'enjeu est de maintenir ouverts des milieux agricoles, souvent en déprise, précise François Salmon. L'état d'esprit des CEN est l'inverse de la mise sous cloche⁽²⁾. On n'impose rien, on se concentre sur la concertation. » Les CEN opèrent sur des sites dont ils sont propriétaires ou en convention, avec une proportion de plus en plus grande de baux ruraux à clause environnementale. Gestion des prairies, maintien des infrastructures agroécologiques (haies), réhabilitation de mares, installation de nichoirs, fauche tardive, baisse des intrants ou des pesticides... « Une multi-

 **Sophie Chapelle**

- (1) Dont 160 sites engagés dans une MAEC (10 000 hectares).
- (2) Les CEN ont quelques sites « en libre-évolution » non situés sur des SAU.
- (3) LIFE relève des outils de la Commission européenne utilisés pour financer des projets de protection de la nature. life-biodivpaysanne.fr
- (4) Les Conservatoires sont présents dans 66 comités techniques départementaux des Safer.

 Inventaire entomofaune à Sauliac-sur-Célé (Lot).

tude d'actions sont réfléchies avec des agriculteurs. »

Fin 2021, le programme Life Biodiv'paysanne⁽³⁾ a démarré en Occitanie, couvrant 25 000 hectares (espaces naturels et agricoles compris). 60 fermes volontaires, allant de 3 à 250 hectares, sont associées au projet – en élevage, céréales, viticulture, maraîchage, arboriculture... La première étape a consisté à faire un diagnostic sur toutes les parcelles de la ferme. « Le diagnostic a été co-construit avec Solagro et Terre de Liens, précise Mélanie Nemoz, cheffe du programme pour le CEN Occitanie.

On croise dans le diagnostic les aspects agronomiques, socio-économiques et écologiques/biodiversité. » Des propositions d'améliorations de la prise en compte de la biodiversité seront faites aux paysan·nes début 2024, avec une prise en charge des dépenses par le programme pour les fermes dites pilotes. Un nouveau diagnostic sera réalisé en 2026 pour identifier les améliorations visibles sur les fermes. « Pour l'instant on contribue surtout à maintenir l'activité agricole, mais si on peut contribuer à des projets d'installations, on le fait⁽⁴⁾ », conclut François Salmon. ■



© Lucas Santucci Agence Zeppei

Une régie pastorale pour concilier biodiversité et pastoralisme

Rémi Vuillemin travaille depuis 22 ans au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne comme technicien. Depuis 2015, il est en charge de la régie pastorale propre au conservatoire.

« Nous avons beaucoup d'espaces pour lesquels on n'avait pas de candidats agricoles, notamment sur les pelouses calcicoles, milieux très séchants et considérés peu adaptés pour les élevages », se remémore Rémi Vuillemin. Avec l'abandon pastoral, ces pelouses sèches, refuges d'espèces⁽¹⁾, sont passées en Côte d'Or de 44 000 hectares en 1926 à 4 000 hectares aujourd'hui. « La régie est apparue comme une bonne solution pour ces sites orphelins de gestion agricole. L'idée : avoir notre propre troupeau et faire un laboratoire à ciel ouvert pour concilier biodiversité et pastoralisme. »

Désormais, 10 vaches Galloway, 9 poneys Konik Polski et 14 ânes pâ-

turent en plein air intégral, 365 jours par an, sur des milieux très embroussaillés. « L'objectif est que la biodiversité puisse s'exprimer et que les milieux restent ouverts⁽²⁾. On a choisi ces races rustiques pour avoir un troupeau qui ait un maximum de consommation alimentaire sur les sites, avec un minimum de soins annexes. »

Outre les données collectées pour mesurer l'impact de la régie pastorale sur la biodiversité, cette dernière ouvre des possibles en matière d'installation paysanne. « Après avoir réouvert un site avec la régie sur la montagne des Trois Croix, un paysan a pris le relais, illustre Rémi. Il fait pâturer ses 40 Galloway sur ce site et commercialise des caissettes

en bio et vente directe. En libérant le foncier autour de la ferme, il a aussi pu installer deux jeunes en ovin lait. Si nous pouvions avoir demain des paysan·nes sur tous nos sites avec lesquels on copilote la conduite, ce serait top ! »

Un travail de sensibilisation est aussi mené auprès de trois lycées de Bourgogne (agricoles et forestiers). « On échange sur la conduite de troupeaux, les vertus du milieu naturel dans l'élevage productif, les outils innovants pour faire rimer pastoralisme et production. On veut montrer qu'on peut tirer un revenu de ces espaces-là, en étant à la fois dans une mission sociétale de nourrir la population et de maintien des espèces. » ■

- (1) Les pelouses calcaires en Bourgogne accueillent plus de 70 espèces végétales remarquables (Gentiane croisettes, lin français, etc.). Elles abritent 26 % des plantes protégées en France et environ 30 % des végétaux connus sur le territoire métropolitain.
- (2) Les animaux sont retirés du site avant que la strate de végétation ne descende sous les 5 cm.

Les actions des paysan·nes, au cœur de l'avenir de la biodiversité

« Ce n'est pas un frein économique de prendre en compte le vivant dans le quotidien de la ferme »

« Le leitmotiv de l'association Paysans de nature, c'est d'installer des paysan·nes pour défendre la vie sauvage et nourrir les concitoyen·nes. Autant l'un que l'autre. » Témoignage de Matthieu Vaslin, éleveur confédéré et naturaliste.

Matthieu Vaslin s'est installé avec sa compagne depuis 2010 dans l'Aude, en élevage caprin ⁽¹⁾, transformation fromagère et vente directe. Tous les deux ont une formation de naturaliste. « S'installer en élevage était une suite logique. Nous sommes tombés amoureux des Hautes Corbières, très riche en biodiversité. » La ferme est nichée dans une combe qui appartient au conseil général de l'Aude. Le site, classé « Espace Naturel Sensible » comprend 116 hectares de prairies et bois. Au quotidien, le couple inventorie ses rencontres. « 186 espèces d'oiseaux ont été vues sur la ferme, une cinquantaine d'espèces d'orchidées, 8 espèces de serpents, 6 espèces de lézards... »

Tous les deux sont membres de Paysans de nature, une association nationale créée il y a deux ans ⁽²⁾ et née d'un triple constat : l'érosion accentuée de la biodiversité en milieu agricole, une demande de plus en plus forte de manger mieux, ainsi que le manque de repreneurs agricoles. « Il y a un enjeu énorme sur les surfaces agricoles en termes de progressivité pour la biodiversité, souligne Matthieu. La moitié de la France est en surface agricole, quand seulement 1,37 % de la surface totale est en aires protégées. L'agriculture a donc une grosse part de responsabilités et de leviers d'actions. » D'abord engagé aux Ami·es de la Conf', avant de rejoindre la Confédération paysanne lors de son installation, Matthieu en est convaincu : « Dès que l'agriculture n'est pas paysanne, elle n'est pas respectueuse du vivant. »

« Le leitmotiv de Paysans de nature, c'est d'installer des paysan·nes pour défendre la vie sauvage et nourrir les concitoyen·nes, autant l'un que l'autre ! Absolument pas de mettre sous cloche. » Se tirer un revenu fait partie des préoccupations. « Plusieurs études ont montré que ce n'est pas un frein économique de prendre

 **Sophie Chapelle**

(1) Ils travaillent avec des chèvres du Rove, une race à faible effectif adaptée aux systèmes pastoraux pour valoriser les ressources méditerranéennes. Lire le précédent dossier sur la biodiversité animale publié en juillet/août 2023.

(2) Voir Campagnes solidaires n° 374, juillet-août 2021

(3) Le DPN ou « Dialogue permanent pour la nature » est un système participatif de garantie, inspiré de Nature et Progrès. Il permet aux paysan·nes, aux habitant·es et aux naturalistes de travailler ensemble pour garantir ces valeurs et les diffuser.

 Installation de nichoirs et aménagement de mares par le réseau des fermes paysannes et sauvages.

en compte le vivant dans le quotidien de la ferme. Au contraire même ! » Lui et sa compagne ont la possibilité de mutualiser du matériel et du temps de travail avec trois autres fermes à proximité, dont deux sont membres de Paysans de nature.

Son regard sur le vivant reste empreint de modestie. « On n'est pas indispensable à la nature. On questionne notre rapport au vivant depuis les parasites dans le ventre de mes chèvres à l'herbe qu'elle bouffe, jusqu'aux oiseaux. Il ne suffit pas d'être en bio pour avoir la conduite la plus exemplaire en termes de respect du vivant et de la biodiversité. » En pratique, iels s'emploient à maintenir ouvertes certaines zones grâce à leur élevage de chèvres Rove, à modifier le calendrier de pâturage en fonction de la pousse des orchidées... « C'est aussi passer des journées de garde à fabriquer des nichoirs pour les reptiles ! »

Iels ont opté pour l'équarrissage naturel – une bête qui meurt sert de nourriture à d'autres espèces – et partagent une placette collective avec deux autres fermes. Ces placettes sont équipées de clôtures électriques

et validées par arrêté préfectoral. « L'Aude est un département pionnier avec 27 placettes collectives pour 50 élevages concernés », pointe Matthieu qui précise la nécessité de déclarer la mortalité et le poids. « Ça a un intérêt économique puisque ça minore la CVO équarrissage, et un sens absolu : celui de faire partir les cadavres dans les airs avec des vautours ou des milans, plutôt que de faire venir des camions d'équarrissage qui crament du pétrole pour aller chercher des animaux morts avant de les cramer... » Un projet d'abattoir mobile est aussi en cours.

« Il y a une émulation collective au sein du réseau Paysans de nature, avec des dynamiques territoriales. On réalise des chantiers communs d'abris sur des parcelles de garrigue avec des potes dans les fermes autour, on fait des inventaires ensemble... » Iels cherchent aussi à associer les habitant·es par des visites autour de la biodiversité et du pastoralisme. « Il y a un côté fort de transmission à travers le DPN ⁽³⁾, l'accueil de stagiaires, les visites de fermes... La ferme sert de lieu d'expression et de diffusion de pensée de "renaturation paysanne". » ■



© Fermes paysannes et sauvages

Des fermes paysannes et sauvages

Fermes paysannes et sauvages est une association regroupant une vingtaine de fermes à taille humaine (Drôme, Ardèche, Isère) qui œuvrent pour le retour de la vie sauvage au cœur des espaces agricoles en partant d'un postulat simple : la ferme n'est plus le problème mais une partie de la solution.

« C'est par l'agriculture paysanne qu'on peut répondre aux enjeux de biodiversité. Quand tu prends des terres, c'est toi qui aménages le paysage. » Elsa s'est installée avec Sébastien sur une ferme en polyculture poly-élevage dans la plaine de Valence, au milieu des champs de maïs et des enrouleurs.

« Pour faire revenir la vie sauvage je n'ai pas besoin de devenir naturaliste, mais plutôt paysanne : en diversifiant les cultures et les pratiques agricoles, on crée une hétérogénéité d'habitats et on ramène une diversité d'espèces. » L'idée n'est pas de saupoudrer un peu de biodiversité sauvage dans les petites marges laissées vacantes de l'espace agricole : au contraire, il s'agit de penser la ferme en termes de diversité et de densité d'habitats. De porter un autre regard sur sa ferme. Ainsi au sein de l'association fermes

paysannes et sauvages, les paysannes se retrouvent pour partager leurs connaissances naturalistes et se motiver pour mettre en place des aménagements : remettre des haies tout autour et dans les parcelles, laisser des tas de bois après la taille plutôt que de tout broyer, construire des petites mares en automne pour qu'elles se remplissent d'eau de pluie... « On arrête de vouloir tout nettoyer, de tout maîtriser ; on laisse au contraire un peu de bordel qui sera colonisé par plein d'espèces. »

Pour faire partie de l'association, la ferme doit être viable économiquement et être la source principale de revenus du ou de la paysanne. Juliette et Guillaume, maraîchers dans la plaine de Valence, ont installé sur leur ferme de nombreux nichoirs et ont planté 850 arbres sur 6 hectares, avec les subventions régionales du plan de

 **Céline Berthier, paysanne en Ardèche**

relance. En seulement un an, Juliette voit déjà que la vie est revenue : « Les nichoirs sont occupés, il y a beaucoup plus d'insectes pollinisateurs. »

En lien avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), le réseau a organisé au printemps plusieurs visites sonores pour écouter le vivant sur les fermes : nuit de la chouette, écouter les batraciens, identifier les oiseaux qui peuplent les champs et les haies... Certaines de ces visites sonores ont attiré plus d'une centaine de personnes. Chaque année le réseau de fermes choisit un thème : par exemple 2022 mettait en lumière les serpents, dont la population baisse de manière drastique depuis 15 ans. Les fermes installaient des gîtes de ponte, faisaient des inventaires des serpents présents. Comme dit Juliette : « Il ne s'agit pas de faire du sauvage une priorité, mais une évidence sur nos fermes. » ■

Faire revenir les oiseaux sur les terres

Inverser la tendance de la disparition des oiseaux communs dans les campagnes, c'est l'ambition du programme *Des Terres et des Ailes* mené par la LPO. « Il s'agit de montrer les bonnes initiatives en faveur de la biodiversité, et d'apporter la documentation technique pour mieux comprendre la biodiversité et comment on peut la protéger », explique Simon-Pierre Babski, directeur scientifique à la LPO en Bourgogne Franche-Comté. « Ici, on le fait surtout à la sollicitation des agriculteurs, il y a beaucoup de demandes et d'attentes. »

Un diagnostic, individuel ou collectif (paysannes regroupées au sein d'une appellation, d'un GIEE, d'un même syndicat, de la même commune...) est préalablement mené. « On favorise au maximum les échanges préalables pour que la biodiversité ne soit pas vue comme une contrainte par le ou la paysanne, mais comme une aide. On repère en

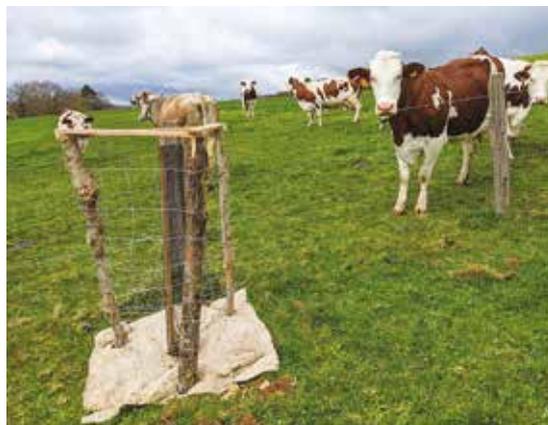
semble où la biodiversité est présente, les infrastructures paysagères. » En vigne par exemple, la LPO a édité un guide de 60 pages avec des actions pouvant être mises en place sur et à proximité des parcelles pour préserver la biodiversité. « Souvent on oppose agriculture et environnement, alors même que la biodiversité est la base de l'agriculture. Il s'agit de retrouver le lien. »

Au printemps 2023, la ferme de la Batailleuse dans le Doubs a réalisé un diagnostic. « On avait déjà fait des repérages avec un ornithologue, et là nous avons vu dans nos champs ce qu'on avait comme plantes, explique Manon, vachère sur la ferme. On l'a combiné avec une visite du réseau Pâtur'Ajuste ⁽¹⁾ pour voir comment travailler au mieux nos terrains. Pour la fauche, on laisse un mètre au bord des haies et clôtures, et on laisse aussi des espaces en milieu de champs qu'on a pu repérer avec

le botaniste. On veut travailler avec l'environnement. » Ce goût pour la nature est partagé avec les enfants qui viennent sur la ferme, à travers des ateliers découverte de la faune et de la flore ⁽²⁾. ■

 Plus d'infos : desterresetdesailes.fr

(1) paturajuste.fr
(2) claj-batailleuse.fr



 Sur cette photo figure un jeune arbre planté dans le cadre du programme *Des Terres et des Ailes* mené avec l'AOP Époisses. Sur cette ferme, la dernière qui produit de l'Époisses fermier, les paysannes ont travaillé à un pâturage tournant avec la plantation d'arbres isolés et de haies.

© Simon-Pierre Babski, LPO

Conclusion Installer des paysans et paysannes partout sur le territoire

« Ce rapport sensible au vivant qui aujourd'hui nous fait prendre conscience de la gravité de la situation, c'est celui qui oblige depuis toujours paysan et paysanne à prendre soin des paysages, du bocage, éléments de ressources et donc de vie », rappelle Stéphane Galais, paysan en Ile-et-Vilaine et secrétaire national de la Confédération paysanne.

À l'heure où j'écris ces lignes en Bretagne, mi-septembre, humains et animaux sommes littéralement « mangés » par les moustiques. Ce phénomène anecdotique est révélateur et symptomatique d'une chaleur anormale pour la saison, mais aussi sans doute aggravé par la disparition des hirondelles ou des chauves-souris. Dans le même pas de temps, les sangliers sont déjà à l'œuvre pour détruire cultures et pâtures, plus nombreux que jamais. Et puis aussi, les bruits du jour ou de la nuit changent ou disparaissent. On n'entend plus tel ou tel oiseau, rapace ou batracien.

On en est là, à constater chacune de façon sensible les déséquilibres, les surpopulations ou la disparition des espèces, l'effondrement de la biodiversité. Alors qu'elle est la condition de la richesse de nos habitats, de la valeur de notre environnement, de notre subsistance.

Ce rapport sensible au vivant qui aujourd'hui nous fait prendre conscience de la gravité de la situation, c'est celui qui oblige depuis toujours paysans et paysannes à prendre soin des paysages, du bocage, éléments de ressources et donc de vie.

On le sait, l'idéologie productiviste qui a poussé l'agriculture vers l'industrie pour satisfaire des ambitions capitalistes est coupable de nous avoir fait passer d'un processus de relation avec le vivant vertueux et/ou équilibré à un processus mortifère.

C'est dit dans le dossier : l'intensification de la production agricole est corrélée à la diminution de la biodiversité, qui elle-même engendre une baisse des rendements. Les pratiques responsables de ces effondrements sont l'usage massif des intrants, engrais et pesticides, associé à la disparition des haies et des zones humides. Si on ne change pas de paradigme, on va vers l'accélération des pratiques industrielles pour maintenir la productivité, et donc les profits.

Le cercle vicieux est là, installé ! La charge d'inverser la tendance est

 Stéphane Galais

celle des pouvoirs publics qui devraient être une force contraire aux lobbies pour préserver l'intérêt commun. Bien qu'imparfaits, les outils existent. Actuellement une loi d'orientation agricole se finalise. Elle avait pour ambition de favoriser la transition agroécologique et d'installer des paysan-nes. C'était justement l'occasion d'inverser cette tendance. Seulement, notre gouvernement, acculé dans ces contradictions par les défis écologiques, est incapable de penser un autre monde que celui qui préserve l'intérêt des puissants.

Le contexte économique inflationniste autorise des discours décomplexés. Notre ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, ose dire à l'occasion du Space de Rennes, que l'on doit assu-

mer en France de produire une alimentation bas de gamme. Quid des conséquences écologiques et sociales ?

Sous couvert de pragmatisme, le temps des intentions greenwashées semble être dépassé. Le constat est donc amer sur la réalité de nos écosystèmes, habitats et aussi sur la responsabilité des politiques face aux urgences.

Il nous reste l'espoir, et il est vif, des luttes, des actions paysannes, citoyennes, associatives, qui convergent pour installer des paysans et paysannes partout sur le territoire, pour maintenir des savoir-faire, des systèmes de polyculture élevage, pour soutenir notre projet d'agriculture vecteur de biodiversité, et donc de vie. ■



© Matthieu Vesin